



PROSPECTIVES

BULLETIN DE LIAISON ET D'INFORMATION DES ANCIENS ELEVES DE
L'INSTITUT REGIONAL D'ADMINISTRATION DE NANTES

LA LETTRE DE LA PRESIDENTE

Sommaire :

La lettre de la présidente

Le nouveau site

Salon de l'emploi public :
5^{ème} édition

Primes 2008

Que deviennent-ils ? –
Promotions

Félicitations

Chers collègues,

Il est désormais un peu tard pour souhaiter une bonne et heureuse année bien que ce numéro soit celui de janvier mais l'intention, sincère, y est.

Tout d'abord, un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont permis de réaliser cette quarante-cinquième édition en me communiquant les informations dont ils disposaient sur le niveau des primes des catégories A dans leur ministère pour 2008. Il semblait utile de réaliser un état des lieux avant l'entrée en application de la prime de fonctions et de résultats dont les textes d'application sont accessibles à partir du nouveau site de l'association (www.aaeiranantes.eu). Certes, l'application ne sera sans doute pas immédiate car cette nouvelle prime va nécessiter une cotation des emplois selon divers critères plus ou moins évidents (encadrement, rayonnement, technicité...). Cela fera certainement un bon sujet pour un prochain bulletin sous réserves d'obtenir la communication des critères.

Certains ministères maintiennent les primes 2008 en 2009 dans l'attente de cette classification. Bon courage aux collègues chargés de cette oh combien ! délicate mission.

L'avantage de cette réforme devrait être une plus grande transparence dans l'attribution de nos chères primes : c'est au moins l'objectif louable affiché et facile à atteindre. Restons prudents et souhaitons que l'adage selon lequel l'enfer est pavé des meilleures intentions ne se vérifiera pas. Si la prime de fonctions ne devrait pas poser de problèmes grâce à la cotation des postes, la partie « résultats » sera certainement plus sujette à caution car l'évaluation des résultats reste liée à la subjectivité de l'évaluateur et à sa façon de fixer les objectifs et de les évaluer. Je suis sans doute trop pessimiste ou méfiante...

Etant consciente que vous ne pouvez pas toujours participer aux dîners parisiens, je vous propose de nous retrouver pour des déjeuners sur Paris. Le premier se tient le mercredi 25 février. En réponse à plusieurs remarques, je promets que les prochains rendez-vous ne seront fixés ni le mercredi ni pendant les vacances. Ainsi, un plus grand nombre d'entre vous pourront y participer. Cela ne concerne effectivement que les Parisiens mais si cela vous intéresse d'en organiser ailleurs, n'hésitez pas à me contacter : ma présence n'est pas indispensable pour que vous vous rencontriez. Avis aux bonnes volontés.

A très bientôt et bonne année.

Numéro édité à 3 500
exemplaires

LE NOUVEAU SITE

C'est fait : l'association a un nouveau site (www.aaeiranantes.eu) comme Association des Anciens Elèves de l'IRA de NANTES.

Nous n'avions pas le choix puisqu'au 31 octobre, les pages perso AOL n'étaient plus accessibles. Nécessité fait loi !

Parmi les avantages de ce nouveau site, nous pouvons citer les suivants :

- Un nom plus facile à retenir (souhaitons-le) ;
- Une accessibilité plus grande ;
- Une plus grande convivialité ;
- Une mise à jour facile ;
- De nouvelles rubriques que vous êtes sollicités pour alimenter : bonnes adresses ; suggestions de lectures qui ne se limitent pas aux rapports de la fonction publique, les promotions, les bulletins depuis le n° 8 mais il semblerait que, selon les ordinateurs, tous les bulletins ne soient pas lisibles. Ce souci va être résolu dans les semaines à venir ;
- La fiche de renseignements en format « formulaire ». Pour mettre à jour vos coordonnées, il vous suffit de renseigner le document et de l'envoyer : plus de papier, ni d'enveloppe, ni de timbre. Plus d'excuses pour ne pas transmettre vos coordonnées ;
- Un formulaire de contact si vous avez des questions à poser ou des suggestions à faire ;
- Le trentième anniversaire de l'IRA en photos (si des participants avaient des photos de l'évènement pour enrichir l'album, elles seraient très appréciées) ;
- Une enquête pour mieux appréhender vos attentes par rapport à l'association. Très peu ont répondu pour l'instant. Nous n'aurons pas la prétention d'en déduire que le site répond en tous points à vos attentes.

Bien sûr, les anciennes rubriques sont présentes à commencer par la bourse des emplois ou le statut des corps recrutés par les IRA.

Vos suggestions sont les bienvenues pour améliorer ce site. Toutefois, une suggestion ne sera pas retenue et, par conséquent, il est inutile de la faire : c'est celle concernant la mise en ligne de l'annuaire. L'annuaire est réservé strictement aux adhérents. Il faut quand même bien que celles et ceux qui contribuent à la pérennité de l'association est un avantage par rapport aux autres.

A ce jour, l'hébergeur du site ne permet pas de limiter l'accès à certaines rubriques comme, par exemple, des dossiers spéciaux réservés aux adhérents. Nous espérons que cela va devenir possible. En attendant, nous allons essayer de faire des dossiers ou des études qui seront réservés aux personnes à jour de leur cotisation. C'est ainsi que les adhérents vont recevoir un dossier beaucoup plus fourni sur les primes par rapport à ce qui est publié dans ce bulletin : un tableau enrichi des primes en faisant apparaître les montants selon les fonctions (par exemple, chefs de bureaux...) accompagné d'un récapitulatif des textes des primes par corps...

Nous sommes à la recherche de photos de promotions. Nous souhaitons à terme de présenter les listes des membres des promotions accompagnées des photographies de la promotion quand elles existent. Cela nous semble plus sympathique. Et là, nous avons besoin que vous nous transmettiez ces documents si vous le voulez bien parce que nous n'avons pas d'autres moyens pour réaliser ce projet. Merci par avance.



SALON DE L'EMPLOI PUBLIC : CINQUIEME EDITION

La seule certitude à ce jour concernant le salon de l'emploi public est qu'il se tient du 19 au 21 mars à la Porte de Versailles. L'IRA de Nantes, contacté, n'a pas été en mesure d'indiquer les jours où l'association serait présente et le nombre de personnes nécessaires car l'organisation n'est pas encore arrêtée avec le réseau des écoles de service public (RESP) et l'IRA de Bastia.

Après avoir essayé les plâtres en 2004 et avoir assuré la présence des IRA sur le stand du RESP, il semblerait qu'on ne souhaite plus notre présence. Et la première fois, un agent de l'IRA de Nantes sera peut-être présent sur le stand

En 2004, la direction de l'IRA de Nantes nous a demandé de participer au premier salon de l'emploi public. Depuis 2005, seule l'association des anciens élèves de l'IRA de Nantes est présente chaque année pendant les 3 jours du salon pour accueillir les visiteurs de 9 h à 19 h (17 h le samedi) et, bien sûr, totalement gratuitement. Pas vraiment de surprise puisqu'en 2008, nous n'étions pas présents le jeudi afin que Bastia puisse faire le plein de recrutement.

Cette attitude est regrettable car la participation des anciens est appréciée des visiteurs car nous avons la connaissance pratique des métiers que nous exerçons et nous savons en parler.

Est-il nécessaire de souligner qu'à l'époque où il était directeur de l'IRA de Bastia, M. Barbaza, décédé depuis, regrettait l'absence des autres IRA et celle des autres associations d'anciens élèves ? A contrario, il appréciait la nôtre.

Dès que nous avons plus d'informations, nous vous contactons par mél pour établir un planning, début mars.



PRIMES 2008

Vous trouverez en pages centrales un récapitulatif des primes par ministère pour 2008 sauf pour l'éducation nationale (administration centrale) et les affaires sociales mais les taux 2008 pour ces structures ne doivent pas avoir connu une augmentation exponentielle par rapport à 2007. Il n'y aura pas de longs commentaires, cela semble inutile.

Il s'agit d'avoir une vision globale et certainement pas de faire du cas par cas. Cela doit permettre à chacun de se situer dans son ministère, sachant que les différences par direction sont un fait connu.

Toutefois, ces subtilités relèvent des secrets de cuisine et, comme tout secret de cuisine, la justification de ces différences ne doit être connue que des initiés. La question se pose de savoir si ces différences sont toujours justifiables ou ne sont pas l'héritage de mesures incitatives du passé et sur lesquelles il ne saurait être question de revenir aux titres des avantages acquis.

Cela doit permettre aussi de pouvoir situer son ministère par rapport aux autres. Depuis septembre 1999, date à laquelle nous avons publié un premier état récapitulatif des primes par ministère (cf. la rubrique Prospectives sur le site), certains ministères ont bien progressé en ce qui concerne le montant des primes attribués à leurs agents, le ministère de l'éducation nationale étant toujours à la traîne, malheureusement pour les collègues et tous les administratifs de cette administration. Etant donné le nombre relativement restreint des administratifs par rapport à l'océan des enseignants, une augmentation de leurs primes ne devrait quand même pas mettre en péril les finances du ministère. L'instauration de la prime de fonctions et de résultats va sans doute constituer une solution à cette situation.

Comme indiqué plus haut, les adhérents vont recevoir un document plus précis et plus complet car nous allons nous efforcer de trouver les informations manquantes et d'obtenir les montants 2008 pour tous les ministères.

QUE DEVIENNENT-ILS ? – PROMOTIONS

Concours d'entrée aux IRA : CE : concours externe – CI : concours interne – 3C : 3^{ème} concours

Inspecteur de l'équipement

| | |
|------------------------------|----------------------------------|
| Philippe BELLEC (79/80) - CE | Jean-Claude LANUSSE (77/78) - CI |
|------------------------------|----------------------------------|

Inspecteur de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche

| | |
|--------------------------|--|
| Alain PLAUD (83/84) - CE | |
|--------------------------|--|

Conseiller du corps des TA et des CAA (tour extérieur 2009)

| | |
|--------------------------------|--|
| Gérald CONTREPOIS (96/97) - CE | |
|--------------------------------|--|

Administrateur territorial

| | |
|----------------------------|--|
| Bruno COUDRET (79/80) - CE | |
|----------------------------|--|

Administrateur civil - 2008

| | |
|---|------------------------------|
| Laurent ALEGRET (92/93) - CE Nadine COLLINEAU (93/94) - CE | Laetitia CESARI (96/97) - CE |
|---|------------------------------|

Attaché principal d'administration du ministère de l'équipement 2008 - article

| | |
|---|---|
| Joseph HAREL (79/80) – CE Philippe PERPEROT (86/87) – CE | Marie-Thérèse JUSTOME (77/78) - CE Gérard PREVERT (84/85) - CI |
|---|---|

Attaché principal d'administration de la caisse des dépôts et consignations – session 2008

| | |
|--|----------------------------|
| Ivan LESPAGNOL (03/04) – CI Jocelyne N'GUYEN (80/81) - CE | Laurent MARTY (99/00) - CE |
|--|----------------------------|

Attaché principal d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer – session 2009

| | |
|--|--|
| Patrick BALSA (98/99) - CE Evelyne BOURDET (95/96) - CI Laurent CHUNG-TO-SANG (01/02) - CE Martine GAMBADE-DELPEY (89/90) - CI Anne PENY (97/98) - CE David ROUSSEAU (99/00) – CE | Sandrine BOULAY-POTTIER (98/99) – CE Céline BURES (99/00) – CI Laurent CREISMEAS (99/00) – CE Karen MEGE-TEILLARD (96/97) – CE Jean-Michel POUGET (00/01) - CE |
|--|--|

Attaché principal d'administration des affaires sociales – session 2009

| | |
|--|---------------------------------|
| Kathleen AGBO (02/03) – CE Hassane IGUIDAR (01/02) - CI | Jean-Luc ESCHEMANN (94/95) – 3C |
|--|---------------------------------|



FELICITATIONS

Nominations dans l'ordre national du Mérite par décret du 14/11/08 (JO du 15/11/08)

Au grade de chevalier

Pascale BESANCENOT (79/80)

Chantal BUROLLAUD (91/92)

Anne HOUSSARD-LASSARTESES (84/85)

Philippe JAUMOUILLIE (75/76)

Catherine LABUSSIÈRE (84/85)

Denis MARCHISET (96/97)

Jean-Etienne SZOLLOSI (80/81)

